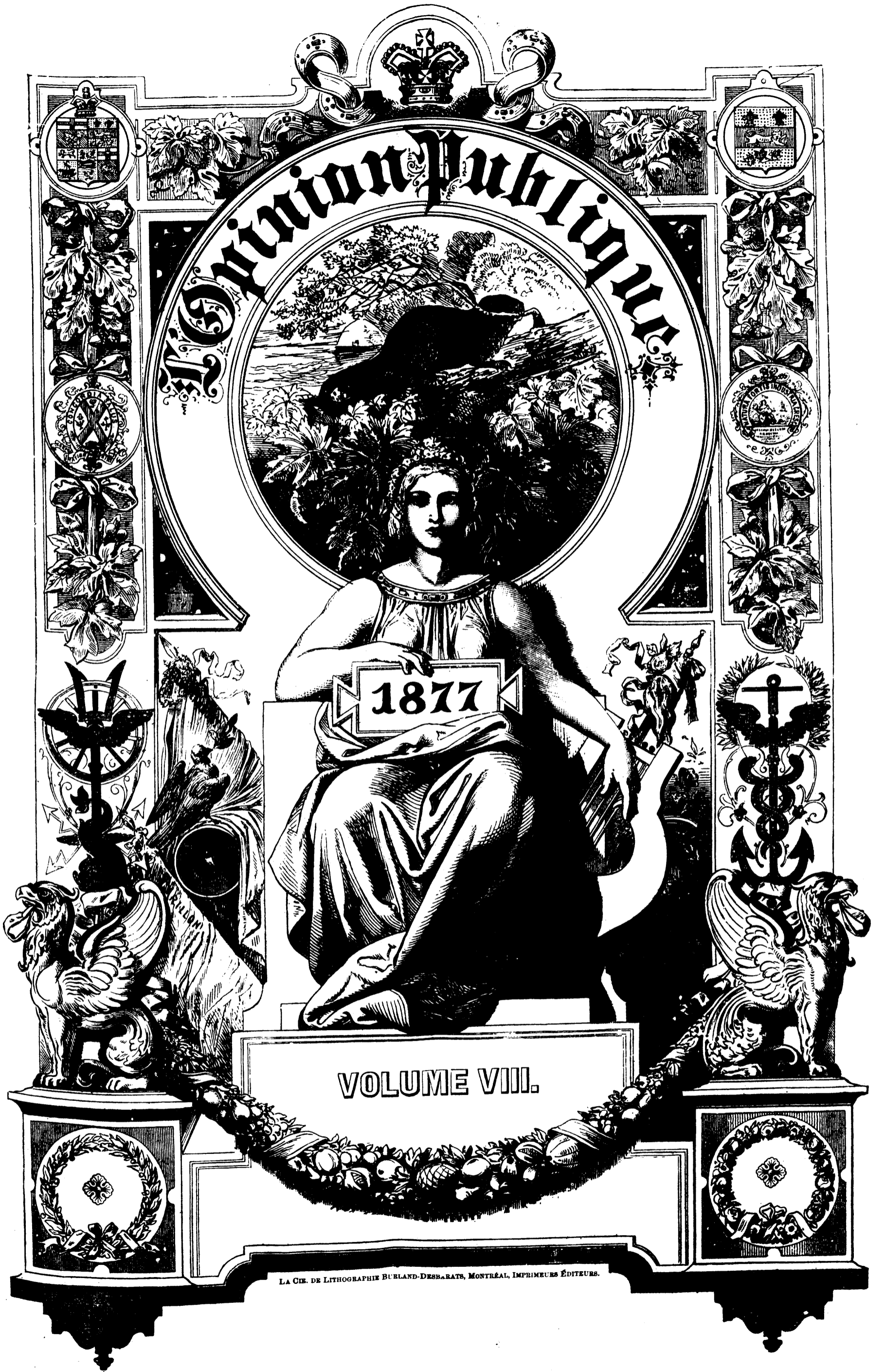


Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |



Le Dictionnaire Publique

1877

VOLUME VIII.

LA CIE. DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, MONTRÉAL, IMPRIMEURS ÉDITEURS.

<p>E</p> <p>Esprit (l') d'entreprise de <i>Herald</i> de New-York, 244.</p> <p>Exécution (l') de Billoir, 249.</p> <p>Encore un Billoir, 249.</p> <p>Encore une preuve que nos littérateurs sont bien appréciés en France, 277.</p> <p>Etendard (l') du Prophète, 285.</p> <p>Écrivains (les) Canadiens en France, 376, 410.</p> <p>Encore un terrible exemple, 381.</p> <p>Empire (l') et la Monarchie, 385.</p> <p>Empereur (l') Guillaume à Eins, 386.</p> <p>Épisode (un) de la vie du Czar Nicolas, 393.</p> <p>Espagne (l') et la Turquie, 401.</p> <p>Explication (une), 409.</p> <p>Exposition (l') Universelle, 410, 422.</p> <p>Erreur (une) judiciaire, 421.</p> <p>Eclairage des trains de chemin de fer, 422.</p> <p>Exposition (l') Provinciale, 446, 467.</p> <p>Émissaire (l'), 470, 488.</p> <p>Élections (les) en France, 482.</p> <p>Echos parisiens, 484, 501.</p> <p>Echos politiques, 493, 518, 541, 557, 573, 577, 601.</p> <p>Ère (l') révolutionnaire en France, 605.</p>	<p>F</p> <p>Faits divers, 83, 95, 101, 119, 129, 143, 153, 167, 173, 191, 215, 221, 233, 245, 263, 274, 287, 299, 305, 323, 335, 347, 359, 371, 374, 389, 407, 417, 429, 441, 449, 477, 479, 489, 491, 501, 513, 525, 539, 551, 557, 573, 580, 597, 611, 623.</p> <p>Foster (M.) sur le travail des prisonniers, 110.</p> <p>Faillite (la loi de), 131.</p> <p>Fourchettes (les), 141.</p> <p>Fête-Dieu, 279.</p> <p>France (la): Dissolution, 362, 493, 505.</p> <p>Fin (la) de l'Église anglicane, 401.</p> <p>Fantaisie chiffrée, 431.</p> <p>Fin (la) du monde, 484.</p> <p>Future reine d'Espagne (la), 497.</p> <p>Fille laide (une), 500, 512, 524, 536, 548, 560, 572, 584, 593, 608, 620.</p> <p>Femmes instruites, 549.</p> <p>Femmes (les), 557, 575, 587, 599.</p> <p>Énién O'Donoghue (le), 577.</p>	<p>G</p> <p>Gants (les), 5.</p> <p>Galerie (la) de <i>L'Opinion Publique</i>, 73.</p> <p>Galanterie, 82.</p> <p>Guerre (la), 205, 232, 290, 292, 422.</p> <p>Grand incendie de St. Jean, N.B., 304.</p> <p>Grant (le Général) et l'affaire de l'<i>Alabama</i>, 350.</p> <p>Grèves (les) aux États-Unis, 362, 377, 385.</p> <p>Gambetta complice des communards, 385.</p> <p>En prison, 445. Aux enfers, 477.</p> <p>Gazette des tribunaux, 424, 440, 465, 485, 509, 521, 605.</p> <p>Grand mariage, 436.</p> <p>Grève (la) sur le canal Lachine, 623.</p>	<p>H</p> <p>Histoire de grand monde, 11, 20, 35, 40, 51, 68.</p> <p>HOMMES (LES) DE 37-38: Bonaventure Viger, 76; Le Dr Chénier, 87; Les trois Dumouchel, 109; Assemblée de Saint-Charles, 133; Le Dr Duvert, 133; Pierre Amiôt, 170; Le Dr L. H. Masson et M. Damien Masson, 181; Les Fils de la Liberté, 209; Toussaint-Hubert Goddu, 241; Siméon Marcheseault, 289; Jean-Joseph Girouard, 337; Lettre de M. Girouard à M. Morin, 361; Jean-Baptiste Proulx, 433; Le Major Hébert, 457; Les Paoad, 469; Bataille de St. Denis, 565; Bataille de St. Charles, 589; La Reine vs. Jalbert, 613.</p>	<p>I</p> <p>Histoire d'un bouquet, 219.</p> <p>Histoire d'une colonie féodale en Amérique, 328.</p> <p>Hontes (les) de la tribune française, 340.</p> <p>Habit (l') noir, 393.</p> <p>Honneur (l') commercial, 401.</p> <p>Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, 412.</p> <p>Héritages (les) 4:2.</p> <p>Histoire de la cavalerie, 554.</p>	<p>J</p> <p>Jeu (le) et les joueurs, 71.</p> <p>Joueur (le), 95.</p> <p>Jubilé épiscopal de Pie IX, 191, 206.</p> <p>Jésus-Christ et Napoléon Ier, 229.</p> <p>Jeu (le) sous Louis XIV, 297.</p> <p>Juif (le) Errant, 352.</p> <p>Jersey (l'île de), 472.</p>	<p>K</p> <p>Kiana, 404, 416, 428, 436.</p>	<p>L</p> <p>Littérature canadienne, 1, 49, 125, 266, 561.</p> <p>Lettres parisiennes, 28, 44, 56, 64.</p> <p>Lieutenant-Gouverneur (le) de Québec, 2, 13; Son Excellence à la Rivière-Quel's, 14.</p> <p>Lettres inédites de Mme de Sévigné, 62.</p> <p>Locutions (les) populaires, 71.</p> <p>Le 21 janvier, 88.</p> <p><i>L'Opinion Publique</i>, 110.</p> <p>Legendre (M. Napoléon), 125.</p> <p>Lacombe (le R.P. Albert), O.M.I., 196.</p> <p>"Le chien d'or," 208.</p> <p>Littérateurs (les) canadiens en France, 266.</p> <p>Lépreux (les) de Tracadie, 281.</p> <p>Lettres de Junius, 344.</p> <p>L'Admirant (le Général), 381.</p> <p>Lancôt, Médéric, 397.</p> <p>Leblanc (feu M. le Sberif), 401.</p> <p>Lettre du Comte de Chambord, 436.</p> <p>Lettre de M. Washburne, 437.</p> <p>Lord Dufferin à Manitoba, 445.</p> <p>Laurer (l'hon. Wilfrid), 505.</p> <p>Lettre pastorale des Evêques de la Province de Québec, 518.</p> <p>L'Ancienne et la Nouvelle-France, 553.</p> <p>Lettre du Nord-Ouest (une), 601.</p>	<p>M</p> <p>Mauvaise fin d'année, 23.</p> <p>Mennet (le) du bœuf, 29.</p> <p>Mélanges d'histoire et de littérature, 49.</p> <p>Modes parisiennes, 129, 371, 476.</p> <p>Mille et une connaissances utiles (les), 131, 167.</p> <p>Montalembert et le Père Hyacinthe, 131.</p> <p>Mois (le) de Marie, 225.</p> <p>Mineurs ensevelis vivants, 230.</p> <p>Manie (la) de l'héritage, 239.</p> <p>Mort et vivant, 263.</p> <p>Mission de N.-D. de Bonne-Espérance, sur la rivière Mackenzie, 284.</p>	<p>N</p> <p>Nos souhaits, 1.</p> <p>Nouveau ministre (le), 49.</p> <p>Nouvelles diverses, 2, 17, 33, 47, 57, 65, 80, 93, 107, 116, 131, 143, 155, 165, 179, 191, 203, 215, 227, 239, 251, 518, 539.</p> <p>Nouvelles religieuses, 131.</p> <p>Nos gravures, 14, 25, 38, 61, 80, 89, 98, 111, 121, 137, 142, 149, 161, 173, 182, 197, 206, 218, 232, 242, 256, 269, 290, 305, 314, 329, 352, 362, 374, 386, 405, 410, 423, 434, 458, 470, 482, 494, 506, 518, 537, 569, 585, 596.</p> <p>Nouvel homme-oiseau (le), 17.</p> <p>Napoléon III et Antonelli, 37.</p> <p>Nous sommes au bal, 59.</p> <p>Navigation d'hiver, 99.</p> <p>Nouvelle Prima Donna canadienne, 110.</p> <p>Nouveau système de chauffage, 110.</p> <p>NECROLOGIE: Henri Monnier, 29; Narcisse Faucher de St. Maurice, 57; M. C. F. C. Morrison, 185; Magloire Lanctôt, 197; L'hon. Chas. Wilson, 237; Mme H.R.S. Tresteller, 292; Mme J. A. E. Chaperon, 341; Théodore Arpin, 364; Mme Sheppard, 431; C. Delagrave, 449; M. J. Adjuor Normand, 515; Madame Cauchon, 602.</p> <p>Nouvelle cour (la) de l'Ébiquier, 141.</p> <p>Notre journal, 148.</p> <p>Nouveaux Cardinals, 155.</p> <p>Noce (les) d'or de Pie IX, 153, 268.</p> <p>Nouvelles de Rome, 161, 232.</p> <p>Nos délassements, 209.</p> <p>Nes (le) des Georgiens, 280.</p> <p>Nègres (les) des États-Unis, 398.</p> <p>Notes d'un touriste, 42.</p> <p>Nouvelle catastrophe, 437.</p> <p>Nouveau poème (un), 506.</p> <p>Noël, 616.</p>	<p>O</p> <p>Ouvrages canadiens donnés en prix, 217, 242.</p> <p>Orangistes (les), 341.</p> <p>Oiseaux (les petits), 398.</p> <p>Opinion de M. Disraeli sur la guerre d'Orient, 617.</p>	<p>P</p> <p>Promenade (une) à Chicago, 4.</p> <p>Prorogation du Parlement, 9.</p> <p>Perrault (M. C. O.) et les Français, 16.</p> <p>Paquettes (les), 21.</p> <p>Patrizzi (le cardinal), 27.</p> <p>Pélérier (le) d'Irlande, 29.</p> <p>POÉSIE: Les idées de Rodolphe, 20; Saint-Fulgence, 11; Les enfants, 40; La guerre au bon Dieu, 59; Croquis, 68; Tristesse, 76; Fantaisie, 92; Elle, 104; Deux sonnets, 116; Sur une fleur, 128; Papineau, 140; Les honneurs, 164; Le clocher, 176; L'abeille, 188; Sonnets et faiseurs de sonnets, 212; Le vrai coucher de soleil, 244; La mère du missionnaire, 290; Le drapeau blanc, 291; La mort du guer-</p>	<p>Q</p> <p>Question (la) du chemin de fer, 285.</p> <p>Question (une) importante, 304.</p>	<p>R</p> <p>Rôle (le) des poches, 16.</p> <p>Revoacination (la), 26.</p> <p>Revue de la Semaine, 62, 74, 68, 101, 112, 125, 134, 148, 165, 173, 189, 203, 208, 218, 233, 245, 261, 273, 281, 293, 309, 321, 335, 345, 350, 371, 383, 395, 407, 419, 443, 449, 461, 479, 491, 503, 515, 527, 563, 623.</p> <p>"Revue (la) de Montreal," 86, 110, 148, 165.</p> <p>Rôle (le) de la femme, 100.</p> <p>Rixe (la) de Smyrne, 117.</p> <p>Rectification, 181.</p> <p>Réculte (la), 326, 421.</p> <p>Ruines de Beaumanoir, 212.</p> <p>Richesse comparée des nations protestantes et catholiques, 256.</p> <p>Renseignements (quelques) sur la Russie, 345.</p> <p>Responsabilités (les), 373.</p> <p>Russie (la) se démasque, 424.</p> <p>Recettes utiles, 491, 503, 506, 521, 561, 587, 592, 609.</p>	<p>S</p> <p>Saint-Hyacinthe, 45.</p> <p>Sorcier (le) du Mont Granier, 81, 92, 104, 116, 126, 140, 152, 164, 176, 188, 200, 212, 224, 236, 248, 260, 272, 284, 296, 308.</p> <p>Suicide (le), 131.</p> <p>Sermon (un) pratique, 133.</p> <p>Scène palpitante, 152.</p> <p>Suicide (un) à Montréal, 154.</p> <p>Sonnet (le), 172.</p> <p>Semelle du froment ou blé, 189.</p> <p>Saint-Jean-Baptiste (la), 225, 242, 268, 304, 328, 338.</p> <p>Statistiques criminelles, 227.</p> <p>Soldats (les) de Pie IX, 237.</p> <p>Spencer-Wood, 316.</p> <p>Souvenir d'un Pélérierage à Ste. Anne-de-Beaupré, 329.</p> <p>Saison (la) mondaine à Londres, 351.</p> <p>Série (une) de crimes épouvantables, 357.</p> <p>Sûreté (la) publique à Paris, 473.</p> <p>Scène militaire, 488.</p> <p>Santé du Pape (la), 506.</p> <p>Situation (la) en France, 602.</p> <p>Saint-Père (le), 621.</p>	<p>T</p> <p>Tour (un) de Capucin, 107.</p> <p>Tremble-terre (le) aux Trois-Rivières en 1663, 149.</p> <p>Téléphone (le), 123, 245.</p> <p>Terrible catastrophe à Montréal, 215.</p> <p>Tiars (les) papales, 304.</p> <p>Trait d'héroïsme, 363.</p> <p>Terrible accident, 363.</p> <p>Thiers (Louis-Adolphe), 434.</p> <p>Treize à table, 446.</p> <p>Thiers et Louis Veuillot, 457.</p> <p>Turcs et Russes, 503.</p> <p>Tremblement de terre (le dernier), 551.</p>	<p>U</p> <p>Une semaine de liberté, 32.</p> <p>Une visite au Vatican, 405.</p> <p>Union (l') des partis, 433.</p> <p>Union Catholique de Montréal, 445.</p>	<p>V</p> <p>Vivacités (les) de la plume, 25.</p> <p>Voix d'Orient (une), 41.</p> <p>Vieux Saint-Louis (le), 69.</p> <p>Variétés, 77, 95, 107, 113, 172, 179, 263, 280, 323, 345, 353, 395, 407, 443, 449, 491, 509, 527, 580, 599.</p> <p>Voleur émérite, 80.</p> <p>Vieille fille (la), 285.</p> <p>Vérité (la) sur les Turcs, 285.</p> <p>Vie (la) militaire en Russie, 297.</p> <p>Vieilles femmes (les), 353.</p> <p>Vol (le) est toujours le vol, 357.</p> <p>Vase et fragments d'antiquité trouvés dans les champs d'archéologie du Saint-Maurice, 370.</p> <p>Vénérable mère Marie de l'Incarnation (la), 556.</p> <p>Voyage au pays des éléphants, 569.</p> <p>Vivre pour manger, 609.</p>	<p>W</p> <p>Wikaskokiéyïn (Abraham), 197.</p>	<p>Z</p> <p>Zouaves (les) à Ottawa, 325.</p>
---	--	---	--	--	--	---	---	--	--	--	---	--	--	--	--	--	---	--	---

AU RELIEUR.

Les gravures qui couvrent deux pages doivent être pliées de la manière ordinaire et collées au milieu du pliage avec un onglet, de telle sorte qu'elles ne soient ni percées par la couture, ni ramassées en arrière, lorsque le volume est relié.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII. No. 1.
JEUDI, 4 JANVIER 1877

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 7 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

Avis aux Abonnés.

L'OPINION PUBLIQUE est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, payable STRICTEMENT D'AVANCE.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G. B. BURLAND, Gérant, ou, pour plus d'uniformité, comme suit : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître, personnellement ou par carte-poste, toute irrégularité dans la livraison du journal.

SOMMAIRE

Avis à nos abonnés.—Nos souhaits.—Littérature canadienne.—L'incendie de Sainte-Elizabeth.—Le lieutenant-gouverneur de Québec, par A. Gélinas.—Avis de la rédaction.—Nouvelles diverses.—Bibliothèque de la Législature de Québec.—Une promenade à Chicago, par Léon Dives.—Les gants, par Charles Jolicoeur.—Le jeu de Dames.—L'enfant nouveau-né, conte breton.—Prorogation du Parlement.—Bulletin des dernières nouvelles.—Poésie : Saint-Fulgence, ou un paysage des bords du Saguenay, par l'abbé Jos. Apollinaire Giguère.—Histoire de Grand Monde, par Victor Combarrous.—Prix du marché de détail à Montréal.

NOS SOUHAITS

Depuis le premier jour de la nouvelle année, personne n'aborde ses amis ou ses connaissances sans l'accabler de souhaits les plus variés qui se terminent invariablement dans une ville du pays par "... et le paradis à la fin de vos jours." L'Opinion Publique ne saurait manquer à cette aimable coutume. Elle a plus de raisons même que la plupart des faiseurs de vœux pour formuler des souhaits de bonne année. N'a-t-elle pas des obligations envers ses lecteurs? Où serait-elle sans cette fidélité dont ils ne cessent de lui donner des preuves? Sans ce précieux appui, il y a longtemps qu'elle compterait au nombre des feuilles mortes. Nos souhaits auront donc mille raisons d'être sincères.

Mais que souhaiter? Tel est notre embarras! L'Opinion Publique à tant de lecteurs, qu'elle se trouve dans la nécessité de formuler une variété de souhaits. Ses désirs doivent être un peu de la famille des opinions qui changent avec les individus... Pour faire face à des besoins ou des désirs si divers, nous devons dire à nos lecteurs que nous souhaitons la réalisation immédiate de leurs désirs—légitimes, s'entend; du reste, ils n'en forment point d'autres.

Voilà pour l'ensemble, mais il y a certains souhaits qui doivent convenir à tous; car si les hommes diffèrent de goûts et d'opinions, ils se rapprochent par une similitude de besoins. Tous désirent le bonheur et le recherchent sous toutes ses formes. Que chacun le trouve là où il

s'attend à le rencontrer; nous ne pouvons faire plus de ce côté.

Cependant, nous croyons pouvoir aider à leur bonheur, si nos lecteurs veulent bien nous en croire. Qu'ils continuent à lire L'Opinion Publique, et nous nous faisons fort de contribuer à leur félicité. Nous promettons de les mettre en rapport, comme par le passé, avec des causeurs charmants, pleins de verve et d'esprit, la fine fleur des littérateurs canadiens. Ces écrivains s'engagent à faire jaillir de leur cerveau l'étincelle lumineuse qui devra les éclairer, les amuser.

Avions-nous tort de dire tantôt que L'Opinion pouvait contribuer à leur bonheur? Ils nous ont déjà fait croire qu'ils étaient enchantés de passer quelques heures dans la compagnie de nos poètes et de nos écrivains. S'ils se souhaitent à eux-mêmes ce bonheur, nous le réaliserons.

LITTÉRATURE CANADIENNE

Pendant l'année qui vient de finir, nos écrivains n'ont guère laissé courir leur plume, ou, s'il lui ont jeté la bride sur le cou, pour continuer cette métaphore hardie, le public l'ignore encore. Qui sait s'ils ne nous ménagent pas quelques surprises agréables! Espérons-le. Peu ont publié des productions inédites. La plupart ont travaillé à mettre sous couverture des articles publiés çà et là autrefois.

C'est, en premier lieu, M. Hector Fabre qui nous a promis deux volumes de chroniques qui ont fait jadis les délices des lecteurs de l'Événement, de la Minerve et de l'Opinion Publique. M. Fabre a éparpillés ses étincellantes chroniques un peu dans tous les journaux. Il sera curieux de voir comment elles soutiendront l'épreuve d'une seconde lecture! La chronique, son nom le dit, emprunte au fait du jour, à l'anecdote du moment son principal charme. Privez-la de son actualité, elle tombe à plat; c'est un oiseau auquel on coupe les ailes.

Dans les volumes de M. Fabre, on trouvera cependant de fines études de mœurs contemporaines qui garderont toute leur saveur et l'intérêt qu'elles avaient au jour de leur apparition.

M. Sulte est en pleine réimpression de ses travaux d'autrefois. Il les a réunis sous le titre de Mélanges. Sulte est un charmant conteur. Il est bien de son pays, et ses récits exhalent une forte odeur de terroir qui vivifie et reconforte. On ne lui fera jamais le reproche de s'inspirer de la littérature étrangère, et d'imiter les écrivains français. Il veut être lui-même avant tout. Il boit dans son verre, et c'est un verre canadien.

Nous pensions que la politique brouillerait Fréchette avec la poésie. Il n'en est rien; notre poète à la voix mâle, aux formes harmonieuses, à l'allure si hardie, remonte quelquefois sur le Parnasse pour écouter les grandes voix de la nature et causer avec les muses qui ont dû le boudier bien souvent et l'accuser de les négliger pour faire sa cour à cette mégère aux yeux injectés de sang, à la chevelure de serpents qu'on nomme la politique. Il

faut que le talent de Fréchette soit solidement trempé pour avoir résisté aux préoccupations absorbantes de la vie publique.

* * *

M. Oscar Dunn, un nom que les lecteurs de l'Opinion connaissent bien, vient de publier : *Dir Ans de Journalisme*. Mais nous touchons ici presque à la politique. Si nous ne pouvons parler du fond, au moins nous sera-t-il permis de dire un mot de la forme. Dunn est un des écrivains canadiens les plus correctes. Sa phrase peut subir l'épreuve de l'analyse, rude épreuve pour la plupart des littérateurs canadiens, débordés par les anglicismes. Dunn et Gérin ont tiré un excellent parti du peu de temps qu'ils ont passé à Paris. Écrivant sous la direction d'un styliste comme M. Weiss, le rédacteur du défunt *Journal de Paris*, nos amis ont appris de lui ce qu'il est difficile d'acquérir en Canada : la correction du style.

* * *

Nous présentons maintenant à nos lecteurs le titre d'un livre qui sera bientôt entre leurs mains : *L'Instruction Publique au Canada*. C'est un ouvrage sérieux que celui-ci; c'est le livre de l'année. M. Chauveau fait l'histoire de l'instruction publique dans toutes les Provinces de l'Amérique Britannique. Il n'y a que M. Chauveau dans notre province à la hauteur de la tâche qu'il s'est imposée, celle d'accumuler autant de connaissance et de renseignements sur ce sujet. M. Chauveau a jeté sur ces matières parfois arides l'éclat de son style qui semble prendre, avec chaque nouvel ouvrage qu'il nous donne, plus d'ampleur et de richesse. Nous espérons parler plus longuement de *L'Histoire de l'Instruction Publique* prochainement.

Puisque nous parlons de l'instruction publique, c'est le moment de mentionner que le vénérable Dr. Meilleur, un des hommes de notre province qui se sont le plus dévoués à la cause de l'éducation, a donné, l'été dernier, une nouvelle édition de ses *Notes sur l'Éducation*.

* * *

Au nombre des ré-impressions de l'année dernière, il ne faut pas oublier celles de l'ouvrage de M. L. O. David, qui a mis sous couverture les *biographies et portraits* publiés autrefois dans l'Opinion Publique. Cette réimpression a reçu un bon accueil du public.

* * *

M. Napoléon Legendre doit publier d'ici à quelques mois deux volumes sous ce titre : *Echos de Québec*.

* * *

Nous serions injuste et nous ne serions pas complet si nous passions sous silence le joli volume de vers que M. Chapman a livré à la publicité il y a quelques mois. Nous n'avons pas à parler de cet ouvrage, dont M. Philéas Huot a entretenu récemment les lecteurs de l'Opinion Publique.

* * *

M. Faucher de St. Maurice et M. Lemay sont les seuls qui nous promettent des travaux inédits pour l'année présente. L'ouvrage de M. Faucher, de *Tribord à*

Babord, s'imprime en ce moment. Notre ami a couru le golfe St. Laurent maintes et maintes fois. Il a fait escale dans chaque anse, chaque port. Il a recueilli là, sur place, les légendes, les histoires de nos hardis pêcheurs, et il vient aujourd'hui nous en faire part. C'est bien à lui d'avoir pensé au public, puisse celui-ci lui rendre la pareille. M. Lemay nous promet un roman en deux volumes : le *Pèlerin de Ste. Anne*. Jusqu'ici M. Lemay ne s'est adressé à la foule que dans la langue des dieux. Il veut aujourd'hui essayer la prose. Nous n'avons nul doute que son essai sera un coup de maître : qui peut le plus peut le moins.

En lisant ces lignes, on a dû être frappé d'une chose, c'est que dans cette série d'ouvrage il n'y en a pas un seul signé d'un nom montréalais. Est-ce que le brouhaha du commerce est aussi fatal à la littérature que le bruit des armes? Toujours est-il que Montréal ne possède pas un cercle littéraire que l'on puisse comparer soit à l'Institut-Canadien de Québec, soit à l'Institut-Canadien d'Outaouais. La seule littérature qui vive à Montréal, c'est celle du journalisme politique, s'il est permis d'appeler cela de la littérature. Nous est avis que Montréal accueillerait les littérateurs aussi bien que Québec et Ottawa si nous possédions le siège du gouvernement. Ce qui a attiré nos écrivains dans ces deux villes, c'est la générosité des différentes administrations qui, voyant combien est ingrat le métier de la plume, a ménagé à celui-ci une heureuse sinécure, à celui-là une place que son intelligence l'appelait à remplir. C'est pourquoi la littérature émigre vers les deux capitales et nous délaisse.

Nous disions, il y a un instant, que le métier de la plume est rude parmi nous. Il est inouï qu'un homme ait pu en vivre à part le journaliste. On n'a pas généralement une idée de ses difficultés. C'est tout une histoire que la publication d'un ouvrage. Si l'auteur l'imprimait et le livrait à la vente, il courrait souvent risque de voir ses ouvrages faire au bout de quelque temps un saut du libraire à l'épicière. Pour éviter ce triste sort, nos littérateurs s'assurent d'avance des acheteurs. Ils font souscrire à l'ouvrage leurs amis et les amis de leurs amis, et lorsqu'ils ont un nombre suffisant de lecteurs assurés, ils affrontent l'impression. C'est une précaution presque nécessaire. Deux causes principales nuisent au succès de la littérature canadienne : la concurrence française et le prix élevé des ouvrages canadiens. Nombre de lecteurs préfèrent les romans français à ceux du cru, affaire de goût; puis le moindre ouvrage canadien coûte un dollar, et le roman dit Michel Levy se vend trente sous, voilà les deux principales causes.

Nos littérateurs ne se découragent pas; ils soutiennent la lutte avec vigueur. Cette concurrence ne peut qu'avoir un bon effet : engager nos amis à faire mieux. Dans leur lutte, ils peuvent compter sur les sympathies et l'aide de L'Opinion Publique.

L'INCENDIE DE STE. ELIZABETH

On a lu avec horreur le récit de la catastrophe de Ste. Elizabeth, qui plonge tant de familles dans le deuil. Ce n'est pas tout de s'affliger, il faut songer à prévenir le retour de semblables malheurs.

Pourquoi les directeurs de collèges et de couvents n'auraient-ils pas un gardien de nuit qui ferait la promenade dans toutes les parties de l'édifice? C'est ce qui se pratique dans tous les hôtels un peu considérables. Nous croyons que cela se fait aussi dans quelques collèges, mais nous connaissons des établissements où il n'y a aucune surveillance de ce genre. Il nous semble que la catastrophe de Ste. Elizabeth en démontre la nécessité.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE QUÉBEC

L'installation officielle du nouveau lieutenant-gouverneur de Québec a eu lieu au mois dernier dans notre capitale provinciale. M. Letellier de St. Just, ex-membre du cabinet fédéral et ministre de l'agriculture à Ottawa, a pris possession de cette charge suprême, devenue vacante par la mort de l'honorable M. Caron. C'est notre troisième lieutenant-gouverneur, depuis l'établissement de la confédération. On sait que la durée ordinaire de l'office est de cinq ans. M. Caron est le premier lieutenant-gouverneur qui soit mort en charge. Il n'avait pas encore terminé la quatrième année de son administration. Son prédécesseur, Sir Narcisse Belleau, lui a survécu et assistait à ses funérailles.

On a remarqué la précipitation avec laquelle le gouvernement fédéral a pourvu au remplacement du gouverneur défunt. M. Letellier arrivait à Québec, en grande pompe, la veille même de l'enterrement de M. Caron. Il était reçu solennellement au bruit du canon et au son des cloches, pendant que le corps de son prédécesseur attendait encore la cérémonie des funérailles. Vingt quatre heures ne s'étaient pas encore écoulées depuis le décès du gouverneur, que déjà le Conseil Privé se réunissait à Ottawa pour faire le choix de son successeur, choix qui a été aussi rapide qu'inattendu.

Nous ne savons si l'interprétation rigoureuse de la constitution exige cette promptitude à remplacer les lieutenants-gouverneurs décédés en charge. Mais si tel est le cas, il semble que c'est là une disposition outrée, contre laquelle il serait bon de faire prévaloir en pratique un usage différent. Il y a dans cette hâte quelque chose d'indécent et de choquant. Il serait convenable d'attendre au moins, dans de pareilles circonstances, que les cendres du mort fussent refroidies, avant de s'occuper de l'installation du successeur. "Le roi est mort, vive le roi!" est un dicton naturel et juste lorsqu'il s'applique à la succession royale, mais il ne convient pas également à toutes les situations.

On allègue que notre constitution ne pourvoit pas au remplacement immédiat d'un lieutenant-gouverneur décédé, et qu'il ne saurait y avoir d'interrègne. C'est une lacune dans l'acte fédéral. Mais il serait facile d'y remédier, sinon en amendant la constitution, moyen suprême auquel il faut autant que possible éviter de recourir, du moins, comme nous l'avons déjà dit, par l'introduction d'une coutume contraire. Dans la plupart des pays soumis au régime constitutionnel, la loi pourvoit à la succession temporaire du chef de l'État, en cas de décès, en désignant à l'avance un remplaçant *ad interim*. C'est le cas aux États-Unis et dans la plupart des pays républicains. Pourquoi ne suivrait-on pas la même coutume dans des provinces monarchiques, comme celles qui forment la confédération canadienne? Aux États-Unis, c'est le vice-président, lequel est en même temps président du Sénat, qui remplace le président, en cas de décès de celui-ci. Après le président du Sénat vient celui de la Chambre des représentants. Pourquoi n'introduirait-on pas un usage du même genre ici? Ne serait-ce pas préférable au mode actuel de nominations précipitées? Pourquoi le président du Conseil Législatif, par exemple, ou mieux encore, le juge-en-chef de la Cour d'Appel, ne serait-il pas désigné d'avance comme gouverneur *pro tempore*, en cas de mort du gouverneur? Cela n'empêcherait pas le Conseil Privé de nommer aussitôt

qu'il le voudrait le nouveau dignitaire officiel, tout en lui permettant de laisser passer auparavant les funérailles du défunt. Ce serait plus digne et plus convenable.

Dans les circonstances présentes, cela aurait été d'autant plus facile, que nous avions déjà un Administrateur officiel nommé pour présider au gouvernement de la province à l'occasion de la maladie du lieutenant-gouverneur. L'hon. M. Dorion aurait pu, sans inconvénient, remplir le rôle de gouverneur temporaire, jusqu'après les funérailles de M. Caron. Cela aurait épargné au nouveau lieutenant-gouverneur d'office d'assister en cette qualité à l'enterrement de son prédécesseur.

Lors de la nomination de M. Dorion comme administrateur de la province de Québec, au commencement du mois dernier, on fit le rapprochement qui s'offrait naturellement à l'esprit de tous, entre sa position présente et celle qu'il occupait il y a à peine deux ans. De chef du parti libéral, l'hon. monsieur était devenu *chef* d'un gouvernement conservateur, et il était appelé à ouvrir la session, au nom de ses ministres, dans cette même ville de Québec où il avait autrefois siégé lui-même comme *leader* de l'opposition, puis comme premier-ministre. Le régime constitutionnel dans notre pays offre assez fréquemment de ces revirements curieux, qui peuvent sembler des anomalies à ceux qui ne sont pas au fait du jeu de nos institutions. A M. Dorion succède maintenant M. Letellier, un autre vétéran du parti libéral, qui vient de clore la session ouverte par son ancien collègue et ami. Il y a cependant cette différence que M. Letellier passe sans transition du ministère fédéral au trône de lieutenant-gouverneur, tandis que M. Dorion n'a été appelé au poste d'Administrateur que deux ans après sa retraite de la scène politique.

M. Letellier, tout frais émoulu des banquettes ministérielles d'Ottawa, a été reçu officiellement, à son arrivée à Québec, par les membres du cabinet provincial, qui l'attendaient au débarcadère pour lui souhaiter la bienvenue et lui présenter leurs hommages. Il n'y a pas encore un an, cependant, qu'un de ces mêmes ministres provinciaux qualifiait en termes plus qu'énergiques, dans la Chambre d'Assemblée, le même M. Letellier et ses collègues de la section française du gouvernement fédéral.

Le nouveau dignitaire se trouve ainsi à la tête d'un ministère avec lequel il était en plein antagonisme il y a à peine quelques jours. Tel est le jeu des institutions constitutionnelles dans notre pays.

Ces faits curieux, qui sont le résultat du mode de nomination des lieutenants-gouverneurs, peuvent avoir leurs inconvénients en même temps que leurs avantages. La constitution laisse au gouvernement fédéral le pouvoir exclusif de choisir les lieutenants-gouverneurs à son gré. Jusqu'ici, cependant, on avait évité, en ce qui concerne le Bas-Canada, de prendre le représentant de Sa Majesté près le gouvernement provincial dans les rangs des hommes de la politique active. Sir Narcisse Belleau avait cessé depuis quelques années d'être ministre lorsqu'il fut nommé. M. Caron, notre regretté gouverneur, était juge depuis dix-neuf ans, quand il fut appelé à remplacer Sir Narcisse. M. Letellier est le premier lieutenant-gouverneur qui passe *ex abrupto* de la scène politique à ce poste éminent, qui exige tant de calme et de modération chez ceux qui y sont appelés. Nous n'avons aucun doute, cependant, que ces qualités ne feront pas défaut à Son Excellence, malgré l'atmosphère un peu chaude d'où il vient de sortir, et qui est séparée par un abîme de sa nouvelle position.

En effet, autant l'ardeur et le zèle peuvent être utiles à un chef de parti, autant l'impartialité et le calme sont nécessaires au chef d'un pays constitutionnel et d'un gouvernement comme le nôtre. Le rôle du lieutenant-gouverneur, comme celui du gouverneur-général, se borne à présider à l'administration de l'État, sans se mêler aucunement aux luttes parlementaires. On doit voir une preuve de la souplesse des institutions qui nous régissent dans le fait

que l'on peut, sans inconvénient, choisir pour remplir ces fonctions délicates et difficiles, des hommes à peine sortis de l'arène politique, et tout brûlants encore du feu de la lutte.

Nous aimons à voir la liste de nos lieutenants-gouverneurs se continuer par des noms entièrement français. Après M. Belleau, M. Caron et M. Dorion, M. Letellier. Ainsi se trouve renouée la chaîne glorieuse des anciens gouverneurs de la Nouvelle-France, reprise lors de la Confédération, après un intervalle d'un siècle. Nous voyons, dans cette *renaissance*, le signe évident et vivant de la résurrection de notre autonomie provinciale. Il est vrai que nous ne formons plus qu'un tiers du vaste pays sur lequel les Frontenac et les Vaudreuil régnaient au nom de la France. Mais notre population s'est centuplée, si notre territoire s'est rétréci comme province, et notre nom de Canada s'étend encore à toute l'Amérique anglaise, qui a succédé à l'Amérique française.

Nos lieutenants-gouverneurs sont choisis par le gouverneur-général en conseil. C'est ainsi une nomination politique à la disposition du ministère d'Ottawa, comme toute autre charge dépendant de l'administration fédérale. On serait porté à craindre qu'avec un pareil système, les lieutenants-gouverneurs ne subissent trop l'influence du gouvernement fédéral. Cette crainte n'est peut-être pas absolument sans fondement. Cependant, il n'y a guère d'autre mode possible d'élection pour cette charge, à moins de la réserver exclusivement au gouverneur-général. S'il en résulte quelquefois des inconvénients, ces inconvénients sont préférables à ceux qu'engendre le système d'élection populaire en usage dans les républiques.

Le terme d'office des lieutenants-gouverneurs est fixé à cinq ans, tandis que celui du gouverneur-général est indéterminé, et sujet au bon plaisir de Sa Majesté. Ce terme est plus long que celui du président des États-Unis. Il est loin d'être trop prolongé. Cependant, il pourrait indifféremment être étendu ou diminué, sans causer aucun des embarras que produit chez nos voisins le système d'élection populaire des gouverneurs et du président.

Le titre des lieutenants-gouverneurs a donné lieu, récemment, à des discussions curieuses, bien que peu animées. Il a été dit, en vertu d'une décision plus ou moins officielle, que ces grands dignitaires n'avaient pas le droit de se faire appeler *Excellences*, pour la raison que cette désignation appartient déjà au gouverneur-général, et sous prétexte qu'il n'est pas convenable d'appliquer le même titre aux deux fonctions comme s'il n'y avait aucune distinction entre elles. On a donc prétendu que le nom d'*Excellence* devait être réservé au gouverneur-général, et que les lieutenants-gouverneurs devaient se contenter de celui de *Son Honneur*. Cette querelle sur des mots peut paraître futile. Cependant, elle a plus d'importance qu'on ne serait porté à le croire au premier abord. Nous devons tenir, on comprend assez pourquoi, au prestige de la dignité de nos gouverneurs de provinces, et nous opposer à toute tentative qui aurait pour objet de diminuer ce prestige. Les provinces sont solidaires sous ce rapport avec leurs chefs, et toute atteinte portée à l'autorité de ceux-ci frappe l'importance des provinces elles-mêmes. Or, on ne voit pas pourquoi les lieutenants-gouverneurs ne seraient pas appelés *Excellences* tout comme le gouverneur-général. Ne sont-ils pas, comme celui-ci, les représentants de Sa Majesté près les législatures provinciales? Il est vrai qu'il ne sont pas nommés directement par la reine, mais cela ne change pas leur qualité de représentants de la Souveraine. N'est-ce pas vouloir amoindrir cette dignité vice-royale que de l'assimiler à celle des derniers membres de la magistrature, en les désignant sous le titre de *Son Honneur*? La distance qui sépare le simple magistrat du lieutenant-gouverneur n'est-elle pas plus grande que celle qui sépare celui-ci du gouverneur-général? Si le titre d'*Excellence* semble trop élevé pour nos gouverneurs provinciaux, celui d'*Honneur* ne l'est pas assez.

Les journaux sont partagés sur cette question d'interprétation. On remarque que les journaux anglais affectent d'appeler le lieutenant-gouverneur *Son Honneur*, tandis que les journaux français s'en tiennent obstinément au titre d'*Excellence*. Cette différence s'explique. Nous sommes plus intéressés que nos concitoyens anglais à la conservation de notre dignité et de notre importance comme province, qui est intimement liée à la dignité et à l'importance personnelles de nos gouverneurs. C'est pourquoi notre presse fait bien croyons-nous, de continuer à se servir de terme *Excellence*, en parlant des lieutenants-gouverneurs.

A. GÉLINAS.

AVIS DE LA RÉDACTION.

Le présent numéro de *L'Opinion Publique* ayant été préparé à la hâte et au milieu des embarras causés par les changements opérés dans le personnel de la rédaction et de l'administration du journal, nous sommes forcés de remettre à la semaine prochaine une notice biographique de notre nouveau lieutenant-gouverneur que nous avions l'intention de faire paraître cette semaine, en même temps que son portrait.

NOUVELLE DIVERSES

L'honorable juge Mondelet est décédé à sa demeure dimanche dernier. Nous avons déjà publié le portrait et une notice biographique de l'honorable monsieur.

— Nous regrettons d'apprendre la mort subite de madame Abraham Hamel, de Québec.

— Les exposants montréalais à Philadelphie se proposent de prendre part au banquet qui doit avoir lieu, à Ottawa, après la distribution des médailles et récompenses par Son Excellence le Gouverneur-Général.

— Nous apprenons avec un profond regret la mort du Révd. Messire Ths. Papin, Vicaire Forain et curé de Boucherville, arrivée à quatre heures et dix minutes, vendredi après-midi.

Le Rév. M. Papin était chanoine honoraire de la Cathédrale depuis la célébration du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Le regretté défunt était l'un des vétérans du clergé de ce diocèse et un de ses membres les plus distingués par ses vertus et ses talents.

— Les ingénieurs du Grand-Tronc sont en grève sur presque toutes les lignes. En beaucoup d'endroits, les employés ont abandonné leurs engins sur la ligne. Les hommes de la section "Atlantic" de la ligne se sont mis à la disposition de la Compagnie. Heureusement pour la Compagnie, qu'en prévision de la tempête de neige, les trains de fret ont été arrêtés et la Compagnie est déterminée à exécuter le service des passagers. Toutefois on comprend que la Compagnie et le commerce en général souffrent grandement de cet état de choses.

LES MONARQUES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS A NEW-YORK. — Le nombre des potentats européens qui placent leurs capitaux dans les immeubles à New-York augmente journellement. Ainsi le duc de Nassau, mis en disponibilité après Sadow, possède dans l'Allen-street plusieurs maisons inscrites au nom d'un notaire allemand et rapportant 12 pour cent par année. A l'imperatrice Eugénie appartient dans le Broadway des hôtels splendides d'un rapport de 65,000 dollars. C'est dans cette même rue que la reine Victoria possède de précieux biens-fonds. L'Em-street a été favorisée par le grand-duc de Mecklembourg, parent de la famille d'Orléans. Dans la Wall-street se trouve un palais appartenant au grand prince Alexis de Russie. Au centre de la ville, le roi de Suède a placé 500,000 dollars dans des immeubles. Six maisons dans la rue de Greenwich servent de pied à terre à François, ex-roi de Naples.

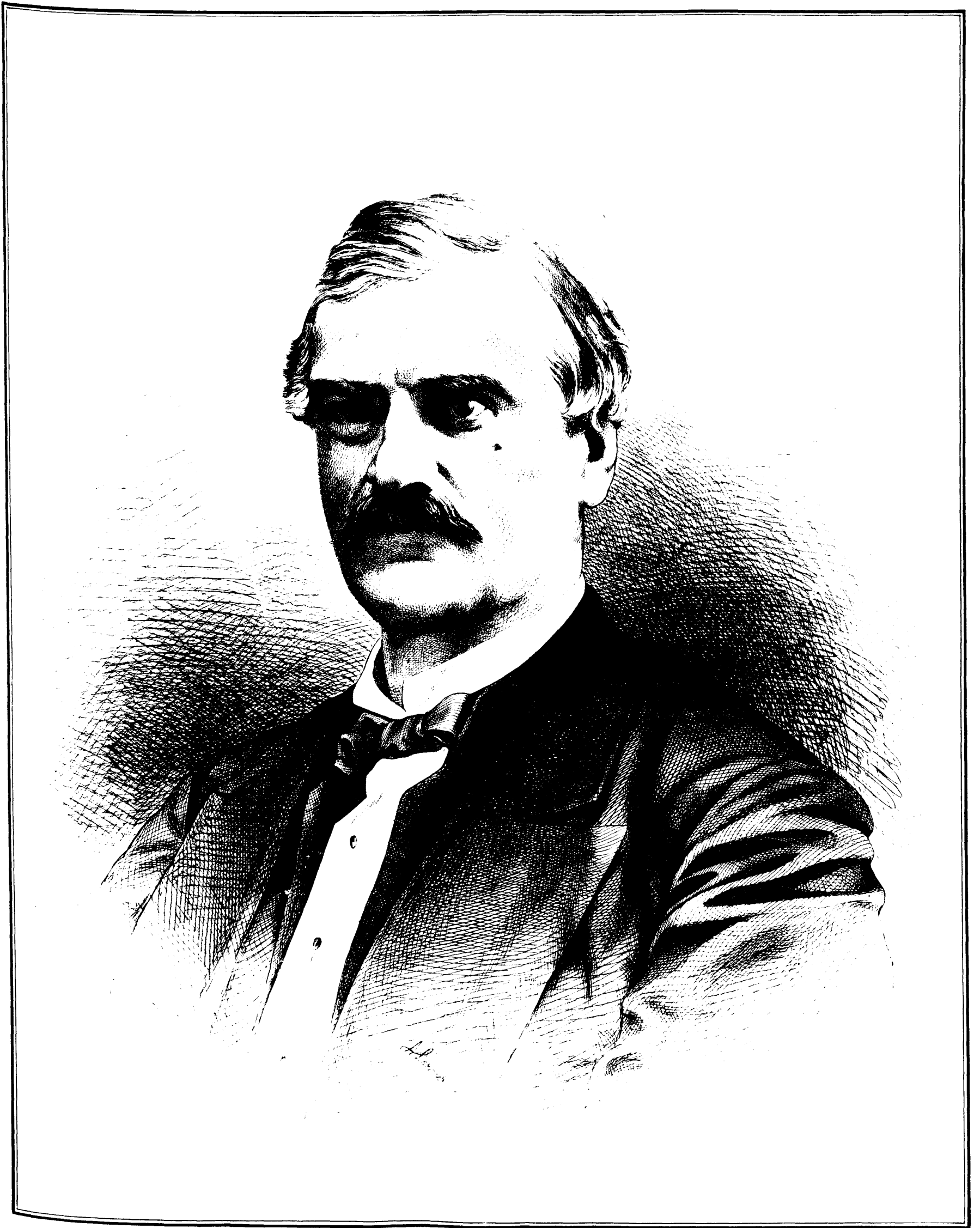
Si, par hasard, quelque tête couronnée ou dé-couronnée voulait constater les chiffres ci-dessus, elle serait priée d'adresser sa plainte au gé- rant irresponsable du journal intitulé : *La Correspondance anglo-américaine*.

Savez-vous combien il y a de médecins à Paris? Treize cent trente-trois.

La Faculté de Paris en a donné 1,177, celle de Montpellier 63, celle de Strasbourg 35. De plus, 58 médecins étrangers, sortant de 26 Facultés plus ou moins lointaines, ont été autorisés à exercer la médecine.

Paris possède en outre 159 officiers de santé et 945 sages-femmes. On voit que si le nombre des officiers de santé diminue d'année en année, celui des sages-femmes va toujours s'accroissant.

Un dernier détail : Le plus vieux médecin et le plus vieux diplômé est M. Hervez de Chérogne, qui, né le 5 janvier 1791, a été reçu à Paris le 5 novembre 1816.



SON EXCELLENCE LUC LETELLIER DE ST. JUST,
LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

BIBLIOTHEQUE DE LA LEGISLATURE DE QUEBEC (1)

Nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré de leur faire part aujourd'hui des renseignements qui nous ont été donnés dernièrement sur l'état de la bibliothèque de la législature de Québec. Ces renseignements pourront faire suite aux suggestions que nous avons déjà faites sur les avantages qui résulteraient de la publication des rapports annuels des bibliothèques des différentes législatures de la puissance.

Le rapport du bibliothécaire, qui a été mis devant la Chambre le 11 du mois dernier, est intéressant à plus d'un titre. On y voit que le nombre de volumes de tous genres acquis depuis la dernière session se monte à 218, dont 175 se rapportent à la navigation et à tout ce qui se rattache aux questions maritimes.

Les livres qui appartiennent à cette dernière catégorie sont d'autant plus précieux qu'ils sont accompagnés de cartes marines. Cette précieuse collection de livres et de cartes sera d'une grande utilité à tous les marins qui fréquentent le port de Québec, ainsi qu'aux élèves de l'école de navigation et à tous ceux qui s'occupent de topographie, de commerce, etc. Ils forment à eux seuls une bibliothèque qui n'est certainement pas surpassée dans aucune partie de la puissance.

Cet état florissant de notre bibliothèque provinciale est dû, sans contredit, au zèle et aux efforts constants de M. l'ex-orateur Fortin.

Plusieurs de ces livres, dans le département de la marine et ailleurs, ont été achetés à ses frais, et beaucoup d'autres ont été acquis par son intermédiaire.

Dès son élévation à la charge d'orateur de l'Assemblée législative, M. Fortin s'est occupé sérieusement de la bibliothèque. A force de travail, et au moyen d'une correspondance très-étendue, il est parvenu à établir un système d'échange au moyen duquel notre bibliothèque s'enrichit tous les jours de documents parlementaires d'une immense importance, et d'ouvrages utiles sur l'histoire, la littérature et les arts.

Le pays retire un avantage incontestable de ces échanges, qui lui permettent de faire connaître aux nations étrangères notre constitution et son fonctionnement, ainsi que nos lois et nos autres ressources intellectuelles et matérielles.

Des arrangements à ce sujet ont été faits avec toutes les colonies anglaises, même les plus éloignées—avec le gouvernement de Washington et celui des autres Etats confédérés—ainsi qu'avec la France, la Belgique, la Norvège et plusieurs autres états de l'Europe.

Au commencement de la présente session, M. l'orateur Beaubien a lu devant la Chambre une lettre du ministre des affaires étrangères en France, adressée à l'hon. M. Fortin, dans laquelle il accuse réception de sa lettre, et l'informe que le gouvernement français accepte les offres du gouvernement de la province de Québec relativement aux échanges de livres proposés; et que, de plus, il lui a déjà fait expédier des rapports de départements qui seront d'une haute importance pour notre gouvernement.

Les remerciements, votés à M. Fortin, à l'unanimité, par la Chambre, sur la motion de M. Angers, étaient certainement bien mérités; et dans cette circonstance, la Chambre n'a fait que de devancer l'expression des sentiments publics, quand les services rendus par l'ex-orateur seront connus.

L'histoire placera M. Fortin au nombre des bienfaiteurs imminents de son pays, tant pour la manière habile avec laquelle il a rempli les devoirs importants de sa charge, que par les écrits remarquables qu'il a publiés sur des questions qui se rattachent pour ainsi dire à l'avenir de notre nationalité. Tout le monde a pris connaissance des correspondances qu'il a écrites sur les sémaphores et les lignes té-

légraphique dans le bas du fleuve et dans le golfe Saint-Laurent.

Le moins que nous puissions faire pour le moment, c'est d'attirer l'attention publique sur les précieuses acquisitions qu'il a faites pour la bibliothèque du parlement, et d'en faire voir l'importance. Ces livres et ces cartes ont une valeur intrinsèque, et forment un ensemble des plus utiles à tous ceux qui auront besoin de les consulter.

Le bibliothécaire nous dit, dans son rapport, qu'il vient de publier un troisième supplément au catalogue de la bibliothèque. Il se divise en deux parties.—La première comprend tous les ouvrages qui se rapportent à la navigation, et la seconde, toute espèce d'ouvrages sans distinction. La première partie renferme 800 volumes et la seconde 400.

Il est déplorable que l'on ait réduit l'octroi de la bibliothèque de 5 à 3000 dollars. La première somme était à peine suffisante pour payer les dépenses ordinaires et faire l'achat de nouvelles publications.

On a peut-être pensé que la translation de la bibliothèque du département de l'instruction publique à celle du parlement était une raison suffisante pour motiver cette réduction de l'octroi législatif; mais on doit remarquer que le but que l'on s'était proposé dans la formation de la bibliothèque du département de l'instruction publique était bien différent de celui que l'on a en formant celle du parlement: et que les livres qui proviennent de la première ne peuvent avoir qu'une bien petite importance une fois rendus à leur dernière destination. C'est pourquoi nous nous joignons de tout cœur au bibliothécaire, M. Lemay, pour demander que le ci-devant octroi de \$5,000 soit continué à la bibliothèque de notre législature locale.

UNE PROMENADE À CHICAGO

Cette ville ne mérite pas seulement par sa position géographique à l'ouest du Niagara, de former notre seconde étape à travers les merveilles de la grande république américaine; elle en est encore à tous égards une des plus grandes et des plus frappantes curiosités.

Chicago compte à peine quarante-cinq ans d'existence, et sa population atteint déjà le chiffre de 500,000 âmes. C'est le premier marché du monde pour les grains, le bétail et les viandes salées. Bien plus à l'intérieur de la vaste région occupée par l'Union américaine, c'est comme un centre naturel où convergent tous les Etats atlantiques: dix-sept chemins de fer conduisent à cette grande métropole de l'Illinois. Toute ligne ferrée partie des bords de l'Atlantique dispute à sa voisine l'honneur de conduire les voyageurs à Chicago de la manière la plus rapide et la plus économique. Aujourd'hui on ne met guère plus de 30 heures pour y aller de New-York. La distance est d'environ 1600 kilomètres, ou deux fois celle de Paris à Marseille.

M. L. Simonin, qui s'est fait une brillante spécialité de tout ce qui a rapport aux Etats-Unis, nous donne dans son nouveau livre, le *Monde Américain*, de curieux renseignements sur Chicago.

En 1830, il n'existait vers la pointe sud-ouest du lac Michigan qu'un petit fort bâti par le gouvernement fédéral pour tenir en respect les Indiens. On l'appelait *Fort Dearborn* ou *Chicago*, et ce dernier nom était déjà apparu dans les cartes des explorateurs, surtout des pères jésuites français du Canada, et qui les premiers, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, étaient passés par ces parages. Il signifie, dit-on, *point* dans la langue des Indiens de ces contrées, et il avait été donné par eux à ce lieu, probablement à cause de la mauvaise odeur qui se dégageait d'un marécage formé par un petit cours d'eau, lequel venait parsemusement sur ce point se déverser dans le lac. Ce cours d'eau se nommait la *rivière de Chicago*, et le fort était bâti sur la rive droite, non loin de l'embouchure.

Quelques trappeurs canadiens, toujours à la piste du castor et du bison, quelques

colons hardis, quelques pionniers en quête d'aventures, vivaient à l'abri du fort. C'était là aussi que la fameuse maison Astor, de New-York, entreposait les fourrures que les courageux traitants qu'elle employait allaient chercher jusque sur les rivages de l'Océan Pacifique, dans l'Oregon, à travers tout le continent américain. Plus d'une alerte vint effrayer la petite colonie, et plus d'une fois les Peaux-Rouges surpris les blancs à l'improviste et les massacraient. On les punit comme ils le méritaient, et le civilisé finit par triompher du sauvage. Alors accoururent d'autres colons, et un embryon de ville commença de se fonder: on l'appela Chicago, du nom de la petite rivière qui la baignait. En 1837, la ville était incorporée, c'est-à-dire que son organisation municipale était reconnue; elle comptait déjà plus de 4,000 habitants. Elle envoya bientôt des navires sur les lacs, au Nord jusque dans les anseles les plus éloignées du lac Supérieur, à l'Est sur tous les ports du lac Erie jusqu'à Buffalo. Elle profita du canal de l'Erie pour faire avec Albany et New-York un certain commerce. Elle reçut, elle accumula dans ses greniers automatiques ou élévateurs tout le grain que produisaient les fermes de cette partie de l'Ouest, et expédia ces grains par eau jusqu'à New-York, Montréal et Québec. Un jour même elle eut l'audace d'envoyer un de ses navires jusqu'à la mer par les lacs, les canaux, le fleuve Saint-Laurent, et là de l'expédier sans transbordement jusqu'à Liverpool à travers tout l'Atlantique; ce fait s'est depuis renouvelé plusieurs fois.

Les forêts qu'on défrichait dans les Etats et les territoires environnants produisaient beaucoup de bois. Ces bois étaient débités dans les scieries mécaniques en bardeaux, douelles, planches, madriers, poutres équarries. Chicago entreposa ces matériaux ouvrés en amas énormes dans des docks spéciaux, et en fournit à tous ceux qui s'adressèrent à elle. Elle fit mieux, elle se mit à confectionner avec cela des maisons, et les expédia au loin toutes faites, du style voulu et par pièces numérotées. Elle devint bien vite ainsi le premier marché de bois de toute l'Amérique du Nord, comme elle était déjà le premier marché de grains et allait devenir la place la plus importante pour le commerce des viandes salées. Pour cela, qu'avait-elle à faire? Recevoir, abriter dans un immense parc voisin de la cité tout le bétail provenant des fermes de l'Ouest, et dépecer, saler, fumer et mettre en barriques dans ses nombreuses boucheries, dans ses vastes abattoirs à vapeur, la viande fournie par ce bétail, pour l'expédier ensuite à travers le monde entier. C'est là ce qu'elle entreprit, et l'on cite aujourd'hui tel de ces abattoirs où l'on peut tuer 12,000 porcs par jour, et où l'on vient de trouver le moyen, en usant convenablement de la glace, de travailler même en été.

Non contente d'avoir imaginé ou du moins importé chez elle cette intéressante industrie, Chicago a voulu en avoir d'autres: des tanneries, des minoteries, des forges, des usines pour le raffinage des minerais d'argent, des manufactures de pianos, des machines agricoles, d'autres fabriques non moins importantes, y ont été établies. C'est aussi un grand entrepôt de houille, de métaux, de thé, de café, de produits combustibles de tout genre: tout le *Far-West* vient s'alimenter là.

La population de cette merveilleuse ville doubla en quelques années. Chicago, qui n'avait que 4,000 habitants en 1837, en avait 225,000 trente ans après. En 1870, le recensement décennal de l'Union en constatait 300,000. En 1872, malgré les suites de l'effroyable incendie de l'année précédente, dont la date est à jamais ineffaçable, si les traces en ont déjà presque entièrement disparu, le chiffre de la population, qui était alors de 364,000, avait augmenté de 30,000 sur celui de 1871 (1). Enfin, en 1873, la chambre de commerce de Chicago estimait à 430,000 le nombre

(1) On demandait récemment à un Chicagois combien sa ville renfermait d'habitants: "Je ne saurais vous le dire au juste, répondit-il, je suis absent de Chicago depuis une semaine." Dans ces dernières années, l'accroissement de la population de Chicago a été en effet d'environ 25,000 habitants par an; cela fait en moyenne près de 100 par jour.

des habitants de cette ville, qui est maintenant arrivée à 500,000, et dépassa peut-être un million dans dix ans.

La population de Chicago se fait remarquer par une énergie, une audace indomptable. Elle ne doute de rien et va tous les jours en avant sans s'arrêter à aucun obstacle. Quand il a fallu assurer définitivement le service des eaux potables de cette ville, dont la population augmente si étonnamment chaque année, l'ingénieur municipal, M. Chesbrough, a conçu un projet qui a plu à ces gens hardis. Il est allé chercher l'eau sous le lac, pour l'avoir toujours fraîche et pure, par un tunnel de 3 kilomètres 1/2, et il l'a refoulée, avec secours de puissantes machines, au sommet d'une haute tour, d'où elle se déverse dans toute la ville, à tous les étages de maisons. Deux immenses pompes qui seraient capables d'assécher le lac, travaillent jour et nuit.

Une autre fois, on s'aperçoit que les maisons de la ville s'enfoncent dans le lac de bonc où on les a bâties à la hâte. L'eau dans les crues du lac et de la rivière inonde les rues, descend dans les magasins, dans les sous-sols. Vite un architecte ingénieux se présente; il exhausse chaque maison sur ses fondements au moyen d'une ligne de vis calantes qui la soutiennent tout autour. Sur ses cris puissants, l'édifice s'élève peu à peu, et finalement se comble par de nouvelles fondations. Le paco demeure vide. Des îles tout entières de maisons ont été ainsi exhausées de deux ou trois mètres au-dessus de leur niveau primitif, et ceux qui ont visité l'exposition universelle de 1867 à Paris, ont pu voir dans la section américaine, les dessins qui représentaient tous les détails de cette incroyable opération. N'allez pas au moins imaginer que les habitants quittaient pour si peu leurs demeures. Ils allaient et venaient, vaquant à leurs travaux habituels pendant qu'on soulevait leur maison.

Voici maintenant bien autre chose: on ne s'est pas contenté d'exhausser ainsi les maisons, il en est qui on change absolument de place. Celles-ci sont en bois: on les charge sur une lourde charrette, tirée par plusieurs paires de chevaux vigoureux, et on les transporte vers le nouvel emplacement qu'on a choisi. Pendant ce temps, la cheminée fume et la ménagère vaque à tous les soins de l'intérieur.

Rien ne saurait donner une meilleure idée de l'audacieuse témérité des habitants de Chicago que ce qui est arrivé dans cette ville à la suite de l'incendie des 8 et 9 octobre 1871. Le feu dura vingt-deux heures et ne s'éteignit que devant les eaux du ciel, qui tombèrent avec une violence inouïe; une surface de plus de 800 hectares, le quart de l'étendue de la ville, la surface du bois de Boulogne, fut entièrement brûlée; 17,000 maisons furent détruites, sans compter tous les édifices privés ou publics; 100,000 citoyens se trouvèrent tout à coup sans asiles, et plusieurs centaines de victimes disparurent au milieu des flammes. La perte totale en argent fut évaluée à près d'un milliard de francs. Le lendemain du sinistre, il ne restait plus sur le sol calciné que des débris, et ça et là quelques pans de murs debout. "C'était comme la prairie aux premiers jours de Chicago," disait à M. Simonin un témoin de ce lamentable désastre. Eh bien! peu de jours après, au milieu des cendres encore fumantes, les architectes tendaient leurs cordeaux et criaient leurs devis. Personne ne perdit courage, toute l'Union d'ailleurs vint au secours de la pauvre incendiée, et Chicago sortit de ses ruines plus resplendissante que jamais. Nulle part on ne rencontre maintenant en Amérique de plus beaux édifices, des rues plus larges, mieux pavées, de plus somptueuses demeures, des hôtels plus gigantesques et à façade plus monumentale. LÉON DIVES.

Deiner ce que quelqu'un renme. Vous priez une personne de vouloir bien se mettre à l'écart et loin de vos yeux. Vous lui dites de renme quelque chose, à la condition qu'au moment même où elle renmera l'objet elle vous adressera cette question: Qu'est-ce que je renme? Aussitôt que la personne vous a dit ces mots: Qu'est-ce que je renme? vous répondez: la langue, et vous devinez juste.



EVENEMENTS D'ORIENT. LE CZAR PASSANT EN REVUE LES TROUPES RUSSSES SUR LE CHAMP-DE-MARS A ST. PETERSBOURG.



LE GATEAU DES ROIS.—LE PÉTRISSAGE

L'ENFANT NOUVEAU-NÉ

VIEUX CONTE BRETON

C'était dans l'ancien temps; il y avait des bons et des méchants rois, des femmes douces et aimables, comme des femmes colères et acariâtres. Le roi de Vannes était un roi très-bon, et il avait une fille qu'on appelait Tryphina: elle était bonne et douce comme le lait qui coule mousseux des mamelles de la vache; nul ne l'avait jamais vue se fâcher ni s'agrir, et les plus méchants devenaient meilleurs en s'approchant d'elle. Le roi n'aimait rien au monde tant que sa fille Tryphina.

Par malheur, la princesse était aussi belle que bonne, et la réputation de sa beauté était allée jusqu'au bout du monde. Elle avait seize ans lorsque le roi son père reçut une ambassade du comte de Cornouailles. "Donne-moi ta fille en mariage, disait Commore, et bien que je sois seigneur du pays où pousse le blé noir, ta fille ne manquera ni de pain blanc ni de viande; elle sera riche et heureuse."

Le roi de Vannes n'était pas aussi assuré du bonheur que de la richesse promise à sa fille; il savait que le comte était un grand seigneur, dont les coffres étaient remplis d'or et les terres de bestiaux; mais il savait aussi qu'il était dur envers ses sujets: il avait vingt ans de plus que la petite Tryphina, et les quatre femmes qu'il avait déjà épousées étaient mortes sans laisser d'enfants et sans qu'on pût savoir ce qu'elles étaient devenues. Tryphina pleurait, elle était effrayée; son père dit aux envoyés du comte: "Ma fille est trop jeune pour se marier encore; remerciez votre maître de la faveur qu'il nous a faite de songer à notre alliance; Tryphina reste auprès de moi."

Les ambassadeurs se retirèrent bien tristes; ils savaient la colère qu'éprouverait le seigneur en apprenant ce refus. En effet, à peine avaient-ils paru en sa présence, à peine avaient-ils expliqué pourquoi ils revenaient sans la princesse, que la redoutable épée de Commore sortait du fourreau, et les trois envoyés gisaient sans vie à ses pieds. Puis Commore fit dire au roi du pays blanc: "Prépare tes armes et tes soldats pour te battre avec moi et toute ma puissance, si tu ne veux pas me donner en mariage ta fille Tryphina."

Le roi de Vannes avait du courage, et les paroles hautaines de Commore n'accroissaient pas son désir de lui confier sa fille chérie, sa Tryphina, que personne n'avait jamais brusquée depuis sa naissance. Il appela ses sujets aux armes, et de toutes parts les gens du pays de Vannes se préparèrent au combat. Ils ne se faisaient pas prier comme ceux du Cornouailles, qui ne marchaient que par crainte de leur seigneur; chacun connaissait Tryphina dans le royaume de son père et tous les hommes étaient prêts à donner leur vie pour elle. Les femmes pleuraient dans leurs maisons.

Déjà les soldats de Commore se mettaient en marche, lorsqu'un saint moine qui avait prêché bien des fois dans le pays blanc, vint trouver Tryphina dans le château de son père. "Comment! lui dit-il, une chrétienne baptisée va laisser les hommes de son pays se tuer pour elle, mourir peut-être en péché mortel et s'en aller tout droit au feu éternel? Si Commore est méchant et dur, qu'importe le bonheur d'une femme pendant quelques années en comparaison du salut de tant de chrétiens?"

La pauvre petite Tryphina tremblait sous les paroles sévères du prêtre; elle avait si grand peur de Commore qu'elle palissait rien qu'en entendant prononcer son nom. Saint Veltas reprit: "Voilà une bague blanche comme le lait; si vous épousez le comte de Cornouailles, et qu'il vous arrive jamais d'être en danger de mort, elle deviendra aussitôt noire comme le fer; envoyez-la alors au roi votre père, et il viendra vous délivrer. C'est votre sort d'épouser Commore; il ne sert de rien de se débattre contre les volontés de la Trinité."

Tryphina n'eût rien dit, elle regardait

la bague d'argent qui brillait à son doigt et qui devait l'avertir des malheurs inconnus qui la faisaient frémir d'avance; elle plia les genoux devant le saint moine. Il accepta cette soumission muette. "Que le grand Dieu du ciel et son saint fils Jésus-Christ vous bénissent, dit-il, et qu'ils vous reçoivent en paradis!" Saint Veltas partit aussitôt pour arrêter les soldats de Commore. Le père de Tryphina résista quelque temps à la résolution de sa fille; mais la pauvre enfant avait fait vœu à Notre-Dame de souffrir en martyr pour éviter le massacre des chrétiens baptisés, et le roi de Vannes, qui se savait moins puissant que son ennemi, consentit à sacrifier sa fille pour sauver son peuple. C'est un triste métier que d'être princesse.

Commore arriva tout joyeux dans le pays de Vannes; la satisfaction qu'il éprouvait d'avoir obtenu l'objet de ses désirs, la beauté de Tryphina, les richesses déployées dans le festin, les nombreux serviteurs qui entouraient le prince, tout cela avait adouci l'humeur farouche du comte de Cornouailles. Bien qu'il eût vu trente-cinq fois pousser et tomber les feuilles, il était encore beau et frais de visage; il était grand et si fort qu'il enlevait un bœuf par les cornes; ses yeux n'étaient pas bienveillants et calmes comme ceux du pays blanc, ils brillaient au contraire d'un feu sombre; mais le père de Tryphina avait conçu une si mauvaise idée de son futur gendre, qu'il fut content de le voir si bien fait et de si joyeuse humeur. Après les fêtes du mariage, quand on eut tué cent bœufs et trois cents moutons, et que le royaume tout entier eut bu et mangé pendant trois jours, Commore emmena sa jeune femme, que saint Veltas bénit encore une fois avant son départ. "Le paradis de Dieu vous attend quand vous aurez un peu souffert," dit-il à l'épousée. Tryphina frémit, mais elle leva les yeux vers le ciel: elle avait fait son sacrifice.

Pendant plusieurs mois, la nouvelle comtesse se demanda bien des fois pourquoi Commore avait passé naguère pour un prince cruel; il était bon pour elle, et comme il avait beaucoup d'esprit, il trouvait moyen d'amuser sa jeune femme dans le pays du blé noir, si bien qu'elle regretta à peine le royaume blanc. Chaque jour un nouveau plaisir attendait la maîtresse du lieu, chaque jour de nouveaux présents attestaient l'amour de son mari; elle avait perdu l'habitude de regarder sa bague, qu'elle consultait naguère à chaque instant. "Quel danger pourrait me menacer auprès de Commore?" disait-elle, oubliant que c'était Commore qu'elle avait craint naguère.

Les gens du pays noir ne reconnaissaient plus leur seigneur. "Il est malade ou ensorcelé, disaient ses proches serviteurs, car il n'aime plus le sang." Lorsqu'il s'irritait contre un coupable et que ses yeux lançaient des éclairs, un mot de la comtesse suffisait pour apaiser sa colère et pour obtenir l'adoucissement de la peine. Dans toutes les églises, dans tous les monastères du pays noir, on faisait des prières pour obtenir la longue vie de Tryphina. Saint Veltas avait reçu de Commore un vaste domaine pour construire un monastère; il venait parfois voir la comtesse; mais lorsqu'elle parlait à demi-voix de son bonheur, honteuse des terreurs qu'elle avait naguère manifestées au moine, le saint hochait la tête: "Le Maure changerait-il sa peau et le léopard ses taches? Il ne se fait pas à la douceur nouvelle du comte Commore."

Une affaire appela au loin le seigneur du pays noir; sa femme pleurait, lui demandant de l'emmener avec lui. "Non, dit Commore; amuse-toi en mon absence; tu restes ici souveraine maîtresse, et je reviendrai bientôt pour te retrouver.—Je ne sortirai point du château en ton absence, dit la comtesse, comment me divertirais-je quand tu seras loin de moi?" Et lorsque le comte revint après son voyage, il trouva sa femme pâlie par sa réclusion volontaire; elle rougissait cependant de plaisir et de confusion lorsqu'elle tendit à son époux l'ouvrage qu'elle tenait à la main: c'était un petit bonnet de tissu de soie,

garni de dentelles d'argent. Commore frémit à ce muet avertissement, un éclair s'échappa de ses yeux et il sortit sans avoir embrassé sa femme. Pour la première fois, Tryphina avait aperçu ce regard terrible devant lequel tremblaient tous les sujets du comte; troublée et craintive, elle se jeta aux pieds de son crucifix. Lorsqu'elle se releva, ses yeux cherchèrent involontairement la bague d'argent parmi les bijoux précieux dont son mari avait chargé ses doigts; elle ne reconnut pas d'abord l'anneau blanc de lait; la bague de saint Veltas était devenue noire!

La comtesse était timide et craintive; le danger inconnu qui la menaçait la glaçait d'épouvante. Lorsque son mari, sombre et silencieux, vint prendre place au banquet qu'elle avait préparé pour son retour, Tryphina était pâle comme une rose blanche; elle ne dormait pas sous ses rideaux de tapisseries lorsque minuit enveloppa la terre de ses voiles. Comme elle regardait avec effroi les tentures qui cachaient les murs de pierre, elle les vit s'ébranler sous le vent de la nuit, et, une à une, quatre ombres blanches se détachèrent dans l'obscurité, glissant sans bruit jusqu'au lit de la comtesse. Glacée d'effroi, elle les regardait sans parler. La première, pâle et livide sous ses longs cheveux blonds, dit tout bas: "Je suis Dalnet, la première femme de Commore!" La seconde portait au cou des traces bleuâtres et elle dit d'une voix sourde: "Je suis la seconde femme de Commore!" Une plaie sanglante s'ouvrait au sein de la troisième: "Je suis Haik, la troisième femme de Commore!" La quatrième avait le front ouvert: "C'est moi, Nola, qui t'ai devancée, dans les bras du comte de Cornouailles!"— "Voilà ton tour qui vient," répétaient-elles toutes ensemble; tu lui as laissé voir que tu seras bientôt nourrice, et il sait par les devins que son premier enfant le tuera. Nous avons toutes payé de notre vie l'espoir de devenir mères!"

Tryphina s'était redressée sur son lit; l'amour maternel lui avait donné du courage. Comment ravir son enfant au sort qui le menaçait? Elle murmurait entre ses lèvres glacées: "Il faut fuir," mais comment fuir?— "Prends ce poison qui m'a tué!" dit l'ombre au teint livide;— "prends cette corde qui m'a étranglée," dit celle qui en portait les traces;— "prends ce poignard qui m'a percé le cœur," dit la femme à la plaie béante;— "prends ce bâton qui m'a rompu le crâne," dit la dernière épouse du comte de Commore; et Tryphina s'étant levée sans avoir pu adresser une seule parole à ses lugubres devancières, les ombres s'évanouirent comme elles avaient paru, pendant que la malheureuse comtesse se laissait glisser le long des murailles de la tour au moyen de la corde qui avait étranglé la comtesse Godiva! le poison qui avait tué Dalnet fit taire le chien gigantesque qui errait dans la cour. Tryphina avait encore un poignard à sa ceinture et un bâton à la main lorsqu'elle se mit en marche dans la nuit noire pour retourner au pays blanc et mettre son enfant sous la protection de son père. Comme elle avançait péniblement, chancelant sur les pierres du chemin, s'accrochant aux ronces de la forêt, se heurtant contre les troncs d'arbres, elle entendit au-dessus de sa tête un bruissement d'ailes, et aux premières lueurs de l'aube naissante, elle reconnut son faucon favori qu'elle avait apporté avec elle du royaume de Vannes: "Faucon, mon bon faucon, tu iras plus vite que moi où mon cœur voudrait aller;—porte mon anneau à mon père, il verra que je suis en danger et viendra bientôt à mon aide;" et, coupant avec le poignard une mèche de ses cheveux, elle attacha la bague au cou de l'oiseau, qui partit à tire-d'ailes, comme s'il avait compris que le péril était pressant et le besoin de sa maîtresse extrême. Cependant Commore s'est réveillé de grand matin; il a cherché aussitôt la comtesse; il ne l'a pas trouvée, mais il a aperçu la corde attachée à la fenêtre, il a vu le corps de son chien mort dans la cour, et il a fait seller son cheval le plus rapide. Le feu lui sort par les yeux, les

femmes de Tryphina et les sentinelles du château sont déjà tombées sous son glaive; il vole, mais, de temps en temps, il s'arrête cherchant les traces des petits pieds de la fugitive. Il court comme le vent à travers la forêt, mais une petite voix s'est fait entendre dans un taillis épais: il s'arrête, il écarte les branches de sa main robuste et d'un bond il est à bas de son cheval. Tryphina est là, pâle, la joie et l'effroi dans les yeux: elle berce sur ses genoux un enfant nouveau-né dont elle cherche à étouffer les faibles cris. L'épée du comte a brillé au-dessus de sa tête, la tête de sa femme roule dans les broussailles, teignant de son sang les feuilles verdoyantes. Commore est remonté à cheval et il a repris le chemin du château, laissant le frère nourrisson aux bras de la morte.

Le faucon est arrivé au pays blanc; c'est un jour de fête, tous les sujets du roi de Vannes se pressent sur les places et dans les carrefours. Saint Veltas est venu bénir une nouvelle église; le roi est assis dans la salle du festin avec le moine; les grands sont autour de lui; on mange et on boit, on se réjouit, mais comme il convient à des chrétiens en la présence d'un saint prêtre. Le faucon est entré par la fenêtre, il s'est posé sur la table devant le souverain. "Quel est celui-ci? dit le roi du pays blanc; c'est le faucon que ma fille Tryphina emporta avec elle quand elle me quitta. Ah! mon père, vous avez sagement fait d'empêcher la guerre entre nos deux pays: nul n'a souffert pour elle, et Tryphina est heureuse."

Le saint moine ne répond pas, il examine le faucon. "N'en soyez pas trop sûr, dit-il enfin, le fidèle oiseau rapporte l'anneau de sa maîtresse; la bague est noire, Tryphina est en danger mortel!"

Le roi de Vannes s'est levé, il n'attend pas ses serviteurs, il leur crie: Suivez-moi! et il part au galop de son cheval. A son côté marche la mule de saint Veltas; le paisible animal ne semble pas presser le pas; elle n'est pas haletante ni fatiguée, mais la plus rapide allure du bon coursier de guerre ne peut le séparer de sa pacifique compagne. Le saint et le vieux guerrier s'en vont ensemble chercher la pauvre femme en mortal péril.

Le roi galope à travers la forêt, sans regarder à droite ni à gauche, saint Veltas dit ses prières, et demande sans cesse le secours de Dieu; mais le cheval et la mule se sont arrêtés devant le taillis; un cri plaintif s'échappe du bocage, une voix rauque, étrange, qui répète sans cesse les mêmes paroles: "Pour moi la terre sainte, et pour ma créature l'eau du baptême!" A ces accents douloureux se mêlent les gémissements d'un enfant.

Le roi a frémi jusque sous sa cuirasse, mais saint Veltas a pénétré dans le taillis: à ses pieds git Tryphina dont la tête tranchée profère toujours les mêmes plaintes; le petit enfant qui pleure est toujours dans les bras de la morte. Le père a pénétré sous les buissons à la suite du moine, il reste muet de douleur et de colère, mais la voix du prêtre a retenti dans le silence: "Lève-toi telle que tu es, a-t-il dit, et viens-t'en au château du comte ton mari pour le convaincre et le punir de son crime." Tryphina s'est levée, elle a pris sa tête d'une main et son enfant de l'autre, elle marche, elle ne se plaint plus, le petit enfant se tait dans ses bras.

Le château de Commore est fermé, ses soldats font bonne garde, les serviteurs du roi de Vannes ne l'ont point encore rejoint, le comte de Cornouailles lui-même est sur les remparts; mais, comme s'il craignait d'être reconnu par la vengeance divine, il a pris le costume et les armes d'un simple écuyer, et la visière de son casque est baissée. Cependant les voyageurs approchent des murailles, saint Veltas appelle les sentinelles: "Je demande le comte," a-t-il dit à haute voix. Nul ne répond, car c'est l'ordre du maître; les soldats continuent leur ronde, l'écuyer s'est arrêté en face du saint, mais les larges fossés, les hautes murailles le séparent du bras vengeur, il se sent à l'abri derrière sa visière; ses yeux effrayés ne se peuvent détacher du spectacle qui le frappe: Try-



LE COURRIER DU DÉSERT

celle de l'hon. sir John Rovel, elle avait quitté la Barbade pour revenir en Europe, où elle promenait de capitale en capitale ses cheveux châtains tressés en couronne, ses robes un peu trop voyantes et ses innombrables fantaisies.

Ce n'est pas cependant ce qui incommodait Raymond; mais il goûtait peu sa façon d'entretenir et de pratiquer le repos. Il est des femmes à qui la faculté recommande en vain la solitude, qui leur est interdite par la nature.

Lady Rovel avait deux enfants, un fils qui était resté aux Barbades avec son père, et une fille qu'elle avait amenée en Europe. Miss Meg Rovel n'avait pas encore atteint ses seize ans.

Meg avait été pour sa mère tout à tour une idole et un embarras. Lady Rovel était fière de cette beauté naissante; mais c'est un grand remora qu'un enfant dans une vie accidentée comme la sienne.

C'est ainsi que les choses s'étaient passées à son retour de Syrie, et voilà comment il se faisait que Meg était devenue, elle aussi, la voisine de Raymond Ferray. Si tendre mère qu'elle fut, lady Rovel ne trouvait dans sa vie tourbillonnante que trois minutes chaque jour pour s'occuper de l'éducation de sa fille.

d'autres griefs plus sérieux contre cette terrible enfant. Elle avait des notions assez vagues sur le tien et le mien, un goût prononcé pour la marande. Il la soupçonnait de franchir quelquefois le ruisseau pour venir faire main basse sur ses espaliers.

Mlle Agathe Ferray était loin de partager les idées de son frère contre leurs voisines. L'indulgence, cette fille du ciel, s'était bâtie dans son cœur un temple inviolable, le sanctuaire de ses grâces. Cette débonnaire personne comprenait tout, excusait tout, pardonnait tout.

..... pour les nouveautés. On peut avoir parfois des curiosités.

Ce sont les fines épices des vies innocentes. Comme les femmes ont des grâces d'état pour apprendre ou deviner ce qu'elles veulent savoir, et qu'on aime toujours à exercer ses talents, trois jours avaient suffi à Mlle Ferray, sans se remuer beaucoup, pour découvrir à peu près qui était lady Rovel et pour imaginer le reste.

A l'insu de son frère, elle eut l'occasion de voir de près cette lionne britannique et de faire envers elle acte de courtoisie. Les plates-bandes de l'Hermitage renfermaient d'épais buissons de roses moussues d'une incomparable beauté.

Deux jours plus tard, se promenant au bord du ruisseau, elle aperçut Meg assise sur l'autre rive, les jambes ballantes, et causant avec une pie approivoisée qui faisait ses délices.

Loin de se scandaliser de l'impertinence de Meg, Mlle Ferray avait emporté de son court entretien avec elle une vive admiration pour ses grands yeux noirs, qui semblaient lui manger le visage, et une profonde pitié pour cette enfant abandonnée, pour l'avenir qui lui était réservé.

Et, se levant, elle lui tira sa révérence.

VICTOR CHERBULIEZ. (A continuer)

Les annonces de naissances, mariages ou décès sont pu bliées dans ce journal à raison de 50 centimes chaque.

NAISSANCE

A Winnipeg, le 8 de décembre, la dame de A. H. Bertrand, écrivain, marchand, une fille.

DECÈS

Subitement, à Ottawa, le 27 décembre dernier, à l'âge de 54 ans, M. Joseph Burau, maître-imprimeur, pendant longtemps prote de l'imprimerie de la Reine et qui remplit ensuite les mêmes fonctions dans l'établissement de M. Desbarats à Montréal.

SIROP EXPECTORANT du DR. CODERRE

Pour la TOUX, le RHUME, les AFFECTIONS des BRONCHES, etc., etc.

Sirop du Dr. CODERRE pour les Maladies des Enfants, telles que la Diarrhée, Dissenterie, Dentition douloureuse, etc.

Elixir Tonique du Dr. Coderre, pour les maladies Nerveuses, Débilité et les maladies de la peau et du sang.

Tous ces remèdes si efficaces sont préparés sous la direction du Dr. J. EMERY CODERRE, qui pratique depuis plus de 30 ans, et leur usage est recommandé par les Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. En vente chez les principaux pharmaciens. 7-15-52-2

Prix du Marché de Détail à Montréal

Table with multiple columns listing market prices for various goods like flour, grain, legumes, dairy, poultry, and meats in Montreal on January 4, 1877.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of livestock such as beef, sheep, and pigs.

Améliorations et Agrandissement.

LES AFFAIRES QUE LA MAISON

A. PILON & CIE.

à faites cette année ont été tellement considérables, grâce au BAS PRIX fabuleux auxquels elle vend toujours ses marchandises, et ses pratiques ayant tellement augmenté, qu'elle s'est vue dans la nécessité d'agrandir son magasin de moitié et augmenter le nombre de ses commis en conséquence.

Maintenant, le magasin comprend 4 immenses étages pouvant aisément contenir 500 acheteurs.

Plus d'embarras et de file à redouter.

Les pratiques peuvent maintenant être certaines d'être servies avec promptitude.

Il y a 100 commis et modistes dans la maison.

Le stock est le plus considérable et le mieux assorti de Montréal.

Nous sommes décidés de faire le plus grand commerce de toute la Province.

Nous avons en mains \$300,000 de Marchandises que nous jetons sur le marché à des bas prix qui ne se sont jamais vus.

Une visite à notre magasin convaincra le plus incrédule que nous disons la vérité et que nous vendons réellement à bien meilleur marché que tout autre marchand de Montréal.

Nous tenons le vrai magasin des familles.

Toutes les pratiques peuvent être certaines de trouver à notre établissement tout ce qu'elles ont besoin en fait de

COTONNADES, LAINAGES,

Tweeds, Draps, Articles de Fantaisie,

CHAPEAUX, ROBES,

Manteaux et Hardes Faites,

à des prix bien plus bas que ceux qui font tant de train avec leurs stocks de banqueroute.

Nous avons 20 Modistes pour les Chapeaux, 15 Modistes pour Robes et Manteaux, 2 Tailleurs de première classe, dans la maison, et 15 Couturières en dehors travaillant continuellement pour les ordres.

Nous pouvons maintenant nous vanter d'avoir le plus grand magasin de la ville, le mieux assorti, ayant la meilleure administration possible et offrant les plus grands avantages à toutes les classes d'acheteurs.

A. PILON & CIE. 615, RUE STE. CATHERINE, MONTRÉAL. A l'Enseigne de la Boule Verte. A. PILON. JOS. R. DUCHESNEAU. 7-37-52-57

MAGASINS A LOUER.

DEUX MAGNIFIQUES MAGASINS, No. 9 et No. 11, RUE BLEURY, A LOUER. Ces deux Magasins sont chauffés par la vapeur, et l'un est pourvu de tablettes, tiroirs, etc., convenables pour un Magasin de tailleur ou de modiste. S'adresser à G. B. BURLAND.

CHROMOS GRANDS et PETITS. Vingt Chromos magnifiques Cartes d'Affaires, douze 6-hautillous pour 25 cts. Catalogue superbement illustré, gratis. Adressez: W. H. HOPE, 26, rue Bleury, Montréal. Quartier-général de Chromos américains et étrangers.

Advertisement for Wingate's Worm Pastilles, featuring a globe logo and text: 'APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY', 'DEVINS, WORM PASTILLES', 'The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults', 'Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adultes', 'PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS', 'APPROUVÉES PAR LA FACULTE MEDICALE'.

La Santé est une Bénédiction Couronnée de la Vie



Remedes Modeles Anglais DE WINGATE.

Ces précieux remèdes qui ont subi toutes les épreuves, sont les meilleurs que l'expérience et des recherches soignées ont produits pour la guérison des différentes maladies pour lesquelles ils sont spécialement désignés.

Epurateur du Sang, de Wingate. Le remède le plus efficace connu, pour la guérison de Scrofule, Erysipèle, Feu, Urticaire, Maladies de la Peau, et toutes les Impuretés du Sang, Maladies Chroniques, et Décoloration du Foie. Un parfait Rénovateur et Vigorateur du système. Mis en grandes bouteilles. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Preservatif de Wingate pour Enfants. Le plus sûr et le meilleur remède pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysenterie, Coliques, et toutes les différentes maladies de l'Enfance. Il apaise les douleurs, et calme les souffrances de l'enfant, et procure un sommeil tranquille. Le usage dans toute l'Europe de plus de 50 ans. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Pilules Cathartiques de Wingate. Pour toutes les maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins. Elles sont douces, certaines et promptes dans leur opération; elles nettoient entièrement le canal alimentaire, régularisent les sécrétions, et arrêtent court les progrès de la maladie. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pilules Nervo-Toniques de Wingate. Employées avec un succès remarquable pour la Névralgie, Epilepsie, Choléra, Paralytie, Adoucessement du Cerveau, Perte de Mémoire, Dérangements Mental, Faiblesse, et toutes les affections nerveuses. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Tablettes Dyspeptiques de Wingate. Pour la guérison de la Dyspepsie, Indigestion, Flatuosité, Irritabilité de l'Estomac, Perte d'Appétit, et Débilité des Organes Digestifs. Un aide puissant à la Digestion, et beaucoup plus efficace que les autres remèdes ordinaires. PRIX, 50 CTS. PAR BOITE.

Trochisques Pulmoniques de Wingate. Un excellent remède pour la Toux, Rhumes, Enrouement, Bronchites, Asthme, et les irritations de la Gorge et des Poumons. Les Orateurs et les Chanteurs publics le trouveront très efficace en donnant du pouvoir et de la clarté à la voix. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pastilles de Wingate contre les Vers. Un remède sûr, plaisant et efficace pour les Vers, administrés doucement, elles n'injurient pas l'enfant le plus délicat, et sont suffisamment laxatives pour enlever toutes les sécrétions malsaines, et régulariser l'action des Intestins. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Soulage-Douleur de Stanton. La meilleure Médecine de Famille pour l'usage interne et externe. Il guérit les Crampes et les Douleurs dans l'Estomac, le Dos, les Côtés, et les membres. Il guérit les Rhumes Soudains, Mal de Gorge, Ecrasures, Brûlures, Rhumatisme, Névralgie, et toutes les douleurs et souffrances. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Renovateur des Montagnes Vertes, de Smith. Nous avons seuls le contrôle dans la Puissance du Canada, pour la vente de ce remède bien connu, lequel, comme Correcteur du Foie, et spécifique pour les désordres bilieux, et les maladies du Foie, est sans égal. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Les Remèdes ci-dessus sont vendus par tous les Droguistes et Marchands de Médecines. Des Circulaires de description sont fournies sur demande, et des prix très simples sont envoyés, gratuitement, sur réception du prix.

PRÉPARÉS SEULEMENT PAR LA COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES DE WINGATE, (LIMITÉE) MONTREAL. 7-32-15

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESSAINT